



Site Internet



Facebook



@SNUIPP66

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 3 avril 2018

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



e-mouvement

Pour remplir ta fiche de contrôle syndical, que nous puissions vérifier ton barème (l'an passé nous avons décelé de nombreuses erreurs) et suivre ton mouvement : transparence et équité sont nos mots d'ordre...

Le e-dossier du SNUipp-FSU : [ICI](#) Un outil au service des collègues !

Calendrier des opérations :

Ouverture du serveur : du 28 mars au 5 avril (minuit)

Accusé de réception (i-prof) : entre le 13 et 14 avril

Date limite de correctif de barème : 22 avril (minuit)

CAPD mouvement : 24 mai

Vos délégués du personnel SNUipp-FSU 66 à votre écoute : Audrey, Virginie, Aurélie, Emma, Monique, Jérôme, Grégory, Frédéric, Gaëtan et Vincent.



Maternelle :

Nous avons été destinataires dans les écoles maternelles, d'un mail signé au nom de la mission maternelle, or le GDM 66 ne s'est pas encore réuni à ce propos.... N'engage-t-il que l'expéditeur de ce texte quelque peu facétieux ? Non, les assises de la maternelle n'augurent rien de bon, pour nous, professionnels enseignants ! S'il existait une bonne méthode : cela se saurait depuis bien longtemps ... Et que fait-on de la liberté pédagogique ? Nous, professionnels de l'enseignement revendiquons le fait d'être concepteur de notre travail.

Le SNUipp-FSU rappelle le projet et l'ambition qu'il porte pour cette "grande école des petits".

Le ministère lance les Assises de la maternelle, laissant présager une remise en cause des programmes de 2015. Ces derniers dessinent pourtant les contours d'une école bienveillante et exigeante, dont les spécificités sont bien affirmées et évitent l'écueil de la primarisation.

Les programmes viennent tout juste d'être mis en application, leur impact n'a pas été évalué et déjà il faudrait tout remettre sur le tapis ? Le ministère a organisé Les Assises de l'école maternelle. Il recommande de mettre en évidence comment la « dimension affective et la préparation aux apprentissages fondamentaux se renforcent au sein de l'école maternelle ». De plus une mission a été confiée au neuropsychiatre Boris Cyrulnik, avec pour idée directrice de faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». La messe est-elle déjà dite ?

Lire la suite [ICI](#)

Pour rappel : « l'école obligatoire dès 3 ans » Elle ne l'est de toutes façons pas en France, c'est l'instruction qui est obligatoire de 6 à 16 ans !!!! Quelle méprise !!!

École maternelle : sérieux doutes au lendemain des assises...PAR PAUL DEVIN [ICI](#)



Actions



DEA

La rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier a décidé de façon brutale et sans préavis d'annuler l'entretien pour accéder à la fonction de direction d'école d'application. La pérennité des écoles d'application est donc menacée puisque les départs à la retraite ou en mutation de leur direction ne seront plus remplacés. Ces écoles et leur direction sont pourtant garantes, malgré la réduction de leurs missions depuis 2008, de la qualité de la formation initiale. Elles sont de véritables bassins de formation où des stagiaires peuvent, tout au long de l'année scolaire, découvrir sur un même lieu des pratiques didactiques et pédagogiques sur les trois cycles. Des enseignants experts, diplômés et donc qualifiés exercent jusque-là des missions de formation grâce à un système de décharge performant et à la coordination de leur direction. Les directeurs d'école d'application assurent non seulement la coordination des actions de formation dans leur établissement mais aussi répondent à des commandes institutionnelles liées à la recherche pédagogique. En outre la (le) directrice (directeur) spécialisé(e) en formation, peut grâce à la décharge totale, être disponible pour l'animation de modules à l'ESPE et pour l'animation de modules de formation continue (animation pédagogiques, formation REP+...). Enfin son statut étant reconnu, cela permet une évolution de carrière non négligeable. A la suite, l'ensemble des postes de formateurs de terrain de ces écoles est ainsi menacé.

Une pétition est en cours de rédaction.



108 heures, ça déborde !

Comptez vos heures en plus

Le 14 mars, enseignantes et enseignants ont largement dépassé leurs 108 heures officielles consacrées au travail hors la classe.

Le SNUipp-FSU les invite à comptabiliser les heures supplémentaires au moyen d'un outil en ligne.

"108 heures, ça déborde ». Le SNUipp-FSU l'a manifesté de manière symbolique le 14 mars dernier sous les horloges de la gare Saint-Lazare. Depuis cette date, la majorité des enseignantes et des enseignants du premier degré ont largement dépassé le volant institutionnel des heures dévolues au travail hors la classe.

Le SNUipp met en ligne dès à présent un outil pour comptabiliser ces heures de travail effectuées hors la classe : rencontres avec les parents et les partenaires de l'école, élaboration et suivi des projets collectifs et individuels relatifs aux élèves à besoins particuliers, réunions diverses...

Le SNUipp invite donc enseignantes et enseignants à compléter chaque quinzaine le tableau en ligne (voir ci-dessous).

L'ensemble des données récoltées sera un outil précieux pour permettre au syndicat de poursuivre sa campagne et d'exiger auprès du ministère la juste reconnaissance de l'ensemble de ces tâches dans le temps de travail enseignant.

Pour créer son espace personnel SNUipp et comptabiliser les heures en plus effectuées,

[C'est ICI](#)



Les neurosciences au scanner

Avec la nomination d'un neuroscientifique à la tête du nouveau comité scientifique au ministère, les neurosciences font à nouveau parler d'elles. Mais que nous apprennent-elles vraiment ?

Elles sont devenues la coqueluche des médias et de la rue de Grenelle. Les neurosciences, disciplines scientifiques relativement récentes, à peine une cinquantaine d'années, font partie d'un champ plus large de la recherche, celui des « sciences cognitives ». Mis sur le devant de la scène par le formidable développement de l'imagerie médicale, les progrès récents réalisés en matière de neuro-imagerie donnent ainsi l'illusion de pouvoir visionner le fonctionnement du cerveau en temps réel. La méthode la plus employée consiste à comparer deux tâches différentes réalisées par une même personne impliquant ou non un processus mental donné et à observer les aires du cerveau qui montrent des différences d'activation entre ces deux tâches. L'hypothèse, qui reste non vérifiée actuellement, est de considérer que ce sont les aires cérébrales qui ont généré une activité électrique qui sont impliquées dans le processus mental testé. L'ingénierie mise en place avec des techniques comme la tomographie, qui consiste à mesurer l'émission de Positron ou encore l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (Irfm), toutes deux assistées par l'ordinateur pour produire des résultats, influence fortement notre position de jugement du caractère scientifique et donc « vrai » de cette nouvelle discipline. Des chercheurs eux-mêmes le disent et n'hésitent pas à parler de neuro-illusion voire de neurophilie, expliquée en grande partie par la fascination du public relayée par les médias sur toutes les découvertes qui concernent la connaissance de notre cerveau. Lire la suite [ICI](#)



Santé des élèves : il y a urgence !

Dans un rapport remis en mars, le Conseil économique social et environnemental (CESE) pointe le décalage entre les bonnes intentions affichées par l'Éducation nationale et la qualité médiocre du suivi des élèves en matière de santé. Il effectue un certain nombre de préconisations pour améliorer la prévention et la détection précoce des problèmes de santé des enfants au sein du système éducatif.

"L'Éducation nationale, qui scolarise plus de 12 millions d'élèves pour une durée de plus de 18 ans en moyenne, est une actrice incontournable d'une prévention durable en matière de santé. Or, dans notre pays dont la pratique sanitaire est encore trop largement centrée sur le curatif, cette réalité n'est pas suffisamment intégrée..." Pour le CESE, il y a une distorsion importante entre les objectifs ambitieux visés par les prescriptions de l'Éducation Nationale comme la mise en œuvre en 2016 du Parcours éducatif de santé et la réalité du terrain qui voit la santé à l'école délaissée.

Une prévention insuffisante. Lire la suite [ICI](#)



Infos administratives



Classe exceptionnelle : campagne 2018

La campagne pour la classe exceptionnelle est ouverte du 3 au 16 avril.
Pour constituer le dossier et vous guider [ICI](#)



Calendrier



Etats généraux de la direction d'école : stage le vendredi 1er juin

S'inscrire sur snu66@snuipp.fr avant de faire la demande auprès de l'administration sur accolad.

Demande d'inscription ouverte jusqu'au 30 avril 2018.

Porter une ambition pour les directrices et directeurs, pour le fonctionnement de l'école.

Les évolutions des tâches et la suppression de l'aide à la direction alourdissent toujours plus le travail de direction, ce qui a pour conséquence de tendre encore davantage la situation des directrices et directeurs d'école. Les injonctions et contrôles hiérarchiques injustifiés, les tableaux de bords élaborés hors de tout cadre, les pressions et sollicitations des collectivités territoriales en augmentation constante détournent trop souvent les directeurs et directrices de leurs fonctions d'animation et de coordination d'équipe.

Dans ce contexte difficile, il y a urgence à améliorer le fonctionnement pédagogique, éducatif et administratif de l'école ainsi que la reconnaissance de l'exercice de la fonction de directeur-trice et chargé-e d'école.



RIS : période 3

Mardi 5 juin : Cabestany (lieu à déterminer) à partir de 17h

Mercredi 6 juin : au siège du SNUipp-FSU 66 à 9h

Mardi 12 juin : Thuir à partir de 17h (lieu à déterminer)

Mercredi 13 juin : perpignan (lieu à déterminer) : à 9h



Stages

Il est encore possible de s'inscrire au dernier stage de l'année (clôture des inscriptions le 30 mars): **Retraites, retraités, retraitables : 3 MAI**

Modalités d'inscriptions :

*Envoyer un mail au snu66@snuipp.fr; mettre dans l'objet du mail : stage et intitulé

*Attendre un retour du SNUipp-FSU 66 pour accord

*Aller dans accolad pour le signifier à l'administration (pas à pas sur notre site à la rubrique stage)

*Nous ne donnons plus de convocation mais un « certificat d'assiduité » vous sera remis lors du stage à mettre ensuite en pj sur accolad !



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

- Pour décrypter les annonces de Blanquer
- Pour une médecine de prévention !
- #PasPlusDe20 par classe en Education Prioritaire
- Traitement et indemnités : Taux et montants au 24 janvier 2018

● Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

- [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir. Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants. Dans le

même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD